



---

Objet : **Formation continue Entraîneur 1 et 2 : « Thème Entraînement des Benjamins et Minimes »**

Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,

Dans le cadre de la mise en place du Parcours Régional de l'Excellence Sportive au sein de la ligue des Pays de la Loire, nous proposons **une nouvelle formation spécifique** pour les entraîneurs de clubs.

Cette formation est intitulée : « **l'entraînement des benjamins et minimes** ».

Cette formation a comme objectif d'apporter les contenus d'entraînement pour entraîner des benjamins et des minimes au tir olympique en catégorie arc classique.

Programme succinct de la formation : les thèmes abordés permettront de répondre aux questions suivantes :

- Comment s'organise l'entraînement chez les benjamins et minimes au sein du parcours de l'Excellence Sportive ?
- Comment définir les objectifs d'entraînement recherchés pour des benjamins et minimes ?
- Quelles sont les acquisitions techniques nécessaires pour aller vers la réussite en tir à l'arc ?
- Quelle préparation physique peut-on proposer pour des jeunes compétiteurs ?
- Comment choisir et organiser le planning des compétitions pour atteindre les objectifs recherchés ?
- Comment planifier l'entraînement afin de favoriser la progression des performances ?

Conditions d'accès à la formation : **les 2 années à venir sont transitoires, les conditions d'accès seront plus accessibles. Il faut justifier d'un diplôme d'entraîneur 1 ou 2, puis il faut s'engager à entraîner régulièrement (2 fois par semaine) au moins 4 compétiteurs (de benjamins à juniors) et que ces archers s'engagent à réaliser au moins 3 tirs olympiques sur la saison 2011.**

Organisation de la formation : elle comprend 12 heures de formation réparties sur 2 samedis : le 2 octobre et le 20 novembre 2010. Cette formation se déroulera à Nantes. Cette formation sera à la fois théorique et pratique.

Formateur : Francis Simon CTN

Coût de la formation : 40 euros

Nombre de places : le nombre de places sera limité

Important : Cette formation sera reconnue, auprès de la FFTA, comme formation continue pour les entraîneurs 1 ou 2. (une autre formation continue sera proposée en 2011 : l'entraînement en arcs à poulies).

Inscription : S'inscrire, avant le **09 septembre 2010**, auprès du secrétariat de la ligue des Pays de la Loire. Pièces à fournir :

- Coordonnées de l'entraîneur (numéro de licence, numéro du diplôme)
- Lettre justifiant de l'engagement de l'entraîneur à suivre au moins 4 compétiteurs jeunes qui pratiqueront au moins 3 tirs olympiques sur la saison 2011.
- Nom des 4 compétiteurs et leur numéro de licence.